



FONCTIONNEMENT
GRAISSAGE
ENTRETIEN

VÉLOMOTEUR

D-52

BP-ZOOM, mélange 2 temps spécial, mis au point par la
" SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES BP "
est le carburant autolubrifiant que nous préconisons exclusivement.
(22.000 points de vente en France).

Avant-propos



Nous avons édité cette notice pour permettre à nos clients d'assurer l'entretien de leur machine dans les conditions optima et d'en tirer ainsi la meilleure performance. Nous leur conseillons de lire attentivement ce petit ouvrage et de suivre rigoureusement tous nos conseils.

De même, et toujours dans leur propre intérêt, nous recommandons à nos clients d'être en règle avec leur assurance et de se conformer strictement aux dispositions du Code de la Route.

D'autre part le VéloMOTEUR D 52 est garanti pendant six mois suivant les conditions stipulées en fin de la présente notice.

VELOMOTEUR

D 52

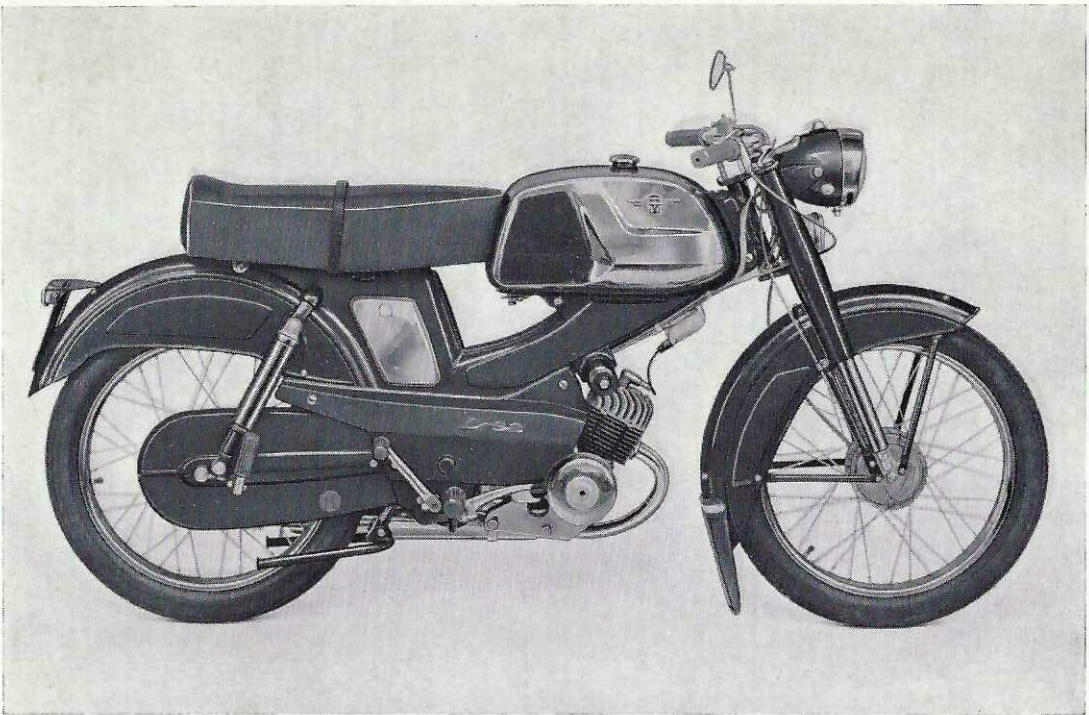


Le vélomoteur type D 52 est équipé d'un moteur de 50 cm³ à 2 temps, à haut rendement, renforcé, avec des ailettes de refroidissement de grande surface.

La boîte est à 5 vitesses commandées par sélecteur au pied. Elle est séparée du moteur.

L'embrayage est monodisque à sec, du type automobile. La transmission primaire se fait par courroie, la transmission secondaire par chaîne.

Fig. 1



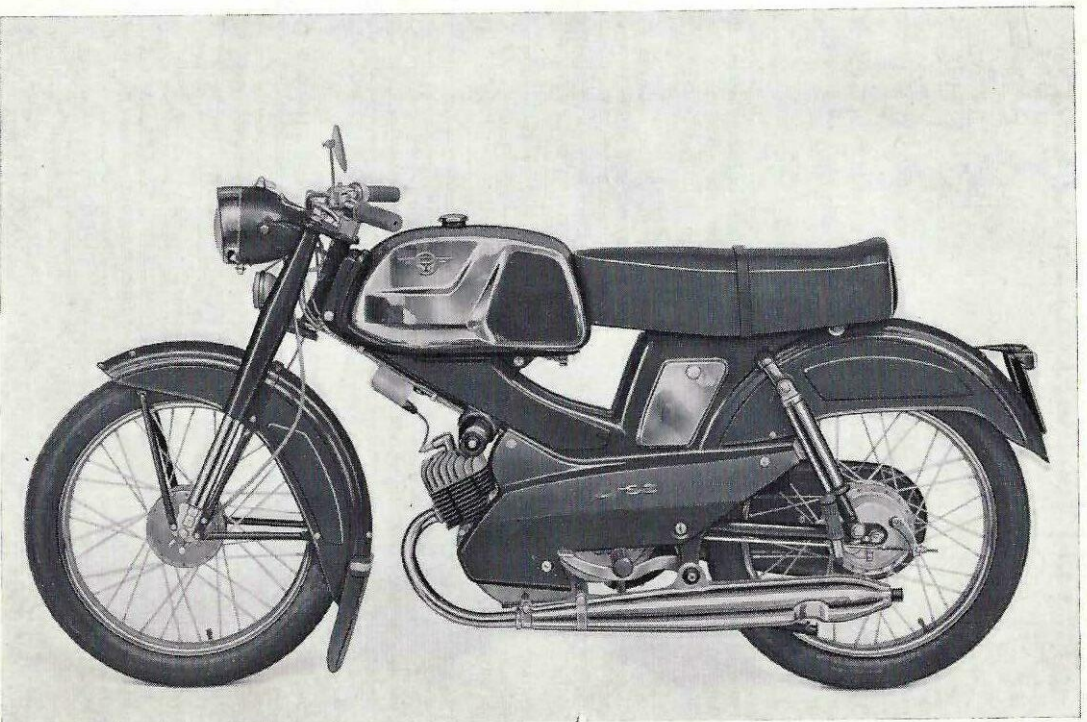


Fig. 2

FONCTIONNEMENT

MISE EN ROUTE

Mettre la machine sur ses roues et non sur béquille.

1° Ouvrir le robinet de carburant, situé sous le réservoir (contenant 8 litres)

Le robinet est à 3 positions : Ouvert vers l'avant,
Fermé vers l'arrière,
Réserve vers le bas.

2° Ouvrir la poignée des gaz de la quantité convenable (plus ouverte si le moteur est chaud). Si le temps est froid, actionner le starter (au pouce gauche), et ne le laisser en action quelques instants. Le starter revient automatiquement.

3° Vérifier qu'aucune vitesse n'est enclenchée (le point mort est situé entre la 1^{re} et la 2^e vitesse).

4° Lancer le moteur à l'aide du kick-starter. Relâcher le starter si on l'a actionné. Laisser tourner le moteur au ralenti quelques instants afin de le mettre en température.

DÉPART

1° Pour partir, débrayer totalement, engager la 1^{re} vitesse en appuyant la pédale de sélecteur à fond vers le bas, et simultanément relâcher lentement le levier de débrayage en accélérant progressivement.

Pour passer en 2^e, 3^e, 4^e, 5^e vitesse, débrayer, fermer les gaz, remonter la pédale de sélecteur et donner des gaz.

Se rappeler que, pour « monter » les vitesses, il faut, au moment où l'on redonne les gaz, mettre moins de gaz que quand on « descend » les vitesses.

2° Pour ralentir, il suffit généralement de couper les gaz, afin d'utiliser le frein moteur. Si cette manœuvre est insuffisante, utiliser les freins. Ne jamais freiner sans avoir coupé les gaz.

3° Dans une descente, ne pas débrayer ni mettre au point mort, et se rappeler que le moteur constitue le meilleur des freins.

Ne jamais rouler avec la main sur la poignée de débrayage.

ARRÊT

Pour arrêter le moteur, fermer complètement la poignée des gaz, passer au point mort, couper le contact (bouton de contact à la partie inférieure droite du phare), et fermer le robinet de carburant.

CARBURANT

Nous préconisons le mélange autolubrifiant BP ZOOM

Un mélange d'essence ordinaire et d'huile BP ENERGOL 2 TEMPS, type HV (6 à 7%) peut vous permettre d'attendre votre prochain ravitaillement en BP ZOOM.

Ne jamais mettre d'huile directement dans un réservoir vide. Mettre un peu d'essence d'abord, sinon on boucherait le gicleur.

RODAGE

Nos moteurs possèdent des alésages à parois extrêmement dures en aluminium chromé et sont montés avec le minimum de jeu au départ. Avant 1 500 km le moteur ne peut donner toute sa puissance.

Le rodage doit s'effectuer correctement en utilisant la machine dans des conditions normales sans la laisser peiner ni chauffer anormalement en côte. Éviter pendant la période de rodage de rouler longtemps, les gaz à fond.

L'emploi du carburant BP ZOOM dispense pendant la période de rodage de toute addition d'huile.

RÉGLAGE DU GUIDON

Le guidon est réglable en orientation. Il suffit de desserrer à l'aide d'une clé de 10 les écrous maintenant les colliers de fixation (photo 3).

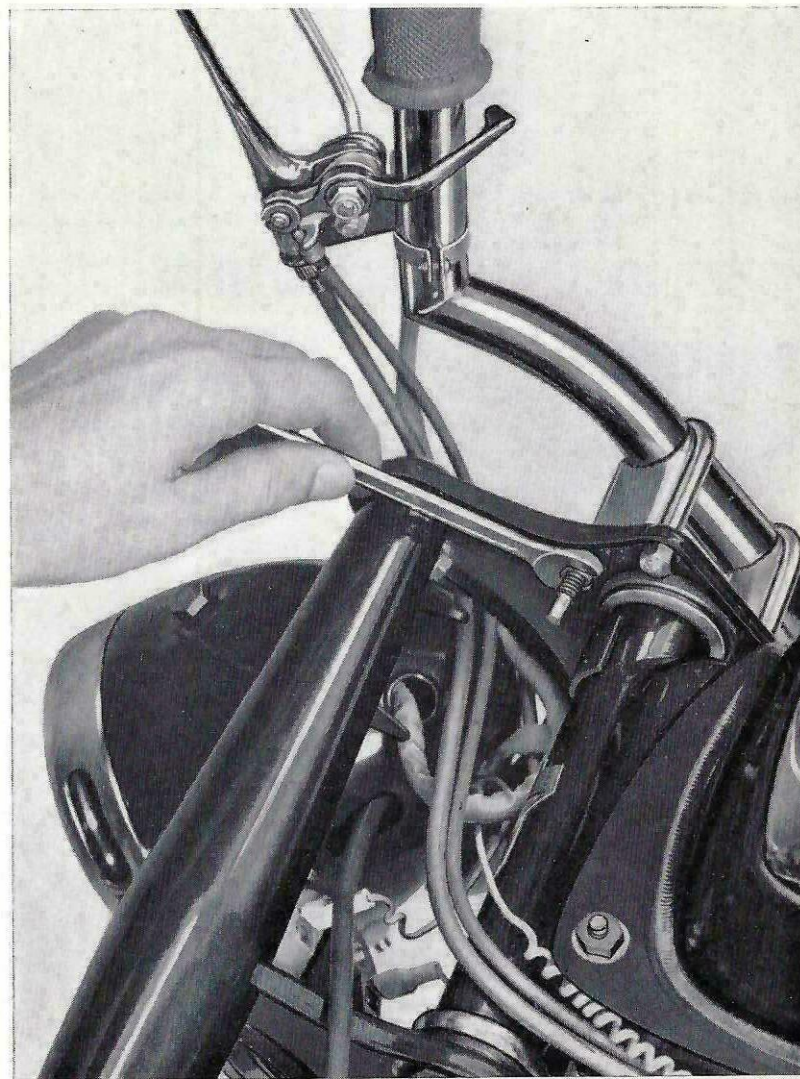


Fig. 3

ENTRETIEN

GRAISSAGE

Boîte de vitesse : Remplir la boîte avec de l'huile BP ENERGOL MOTOR OIL S.A.E. 40 jusqu'à la hauteur du bouchon de remplissage (environ 500 cm³).

A 500 km, première vidange. Ensuite surveiller le niveau tous les 2 000 km, et vidanger tous les 4 000 km (photo 4).

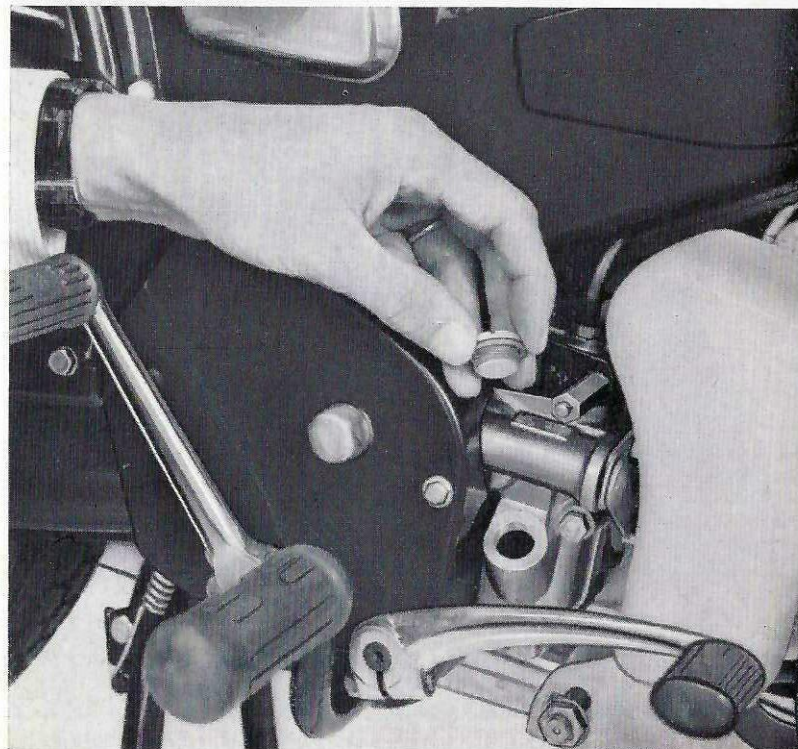


Fig. 4

Fourche télescopique : Tous les 1 000 km, graisser légèrement la fourche avec une pompe à pression, par l'intermédiaire des graisseurs qui se trouvent à l'arrière de chaque montant avec de la graisse BP ENERGREASE C 3 G (photo 5).

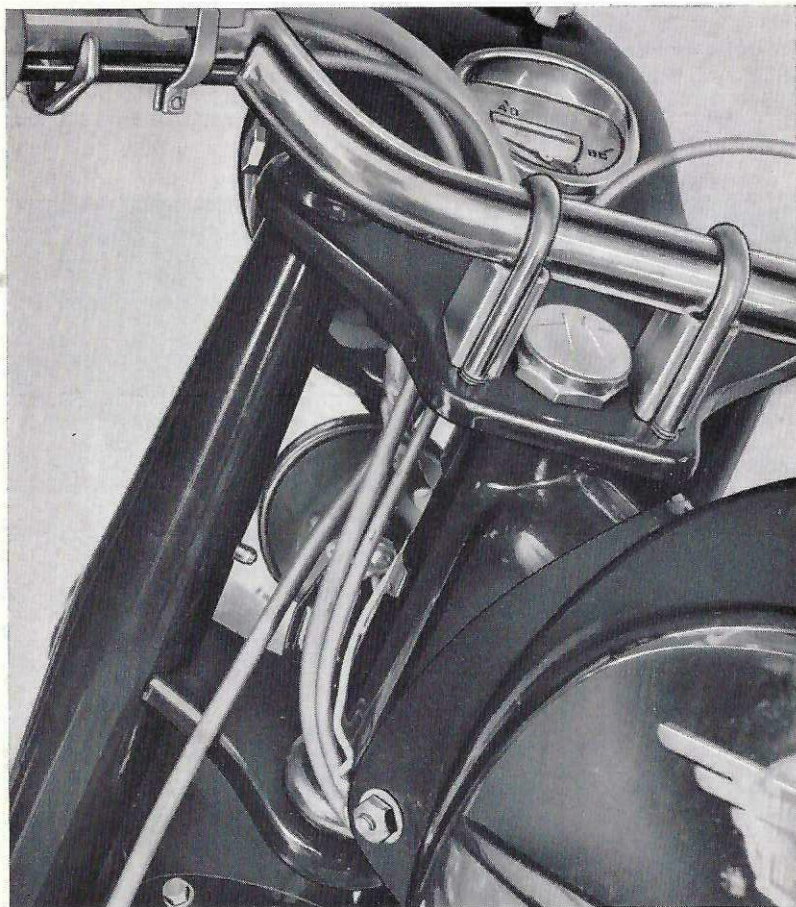


Fig. 5

Renvoi de compteur : Tous les 1 000 km graisser le renvoi de compteur avec de la graisse BP ENERGREASE C 3 G (photo 6).

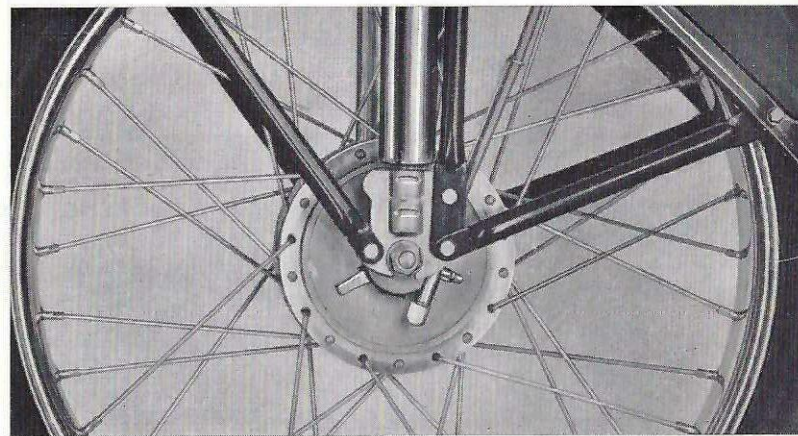


Fig. 6

CHAÎNE

Tous les 2 000 km, la chaîne devra être démontée, essuyée avec un chiffon et graissée avec de l'huile BP ENERGOL MOTOR OIL S A E 50.

Nous recommandons en tout cas de ne jamais immerger la chaîne dans un bain anti-graisse (trichloréthylène par exemple) qui assècherait les rouleaux.

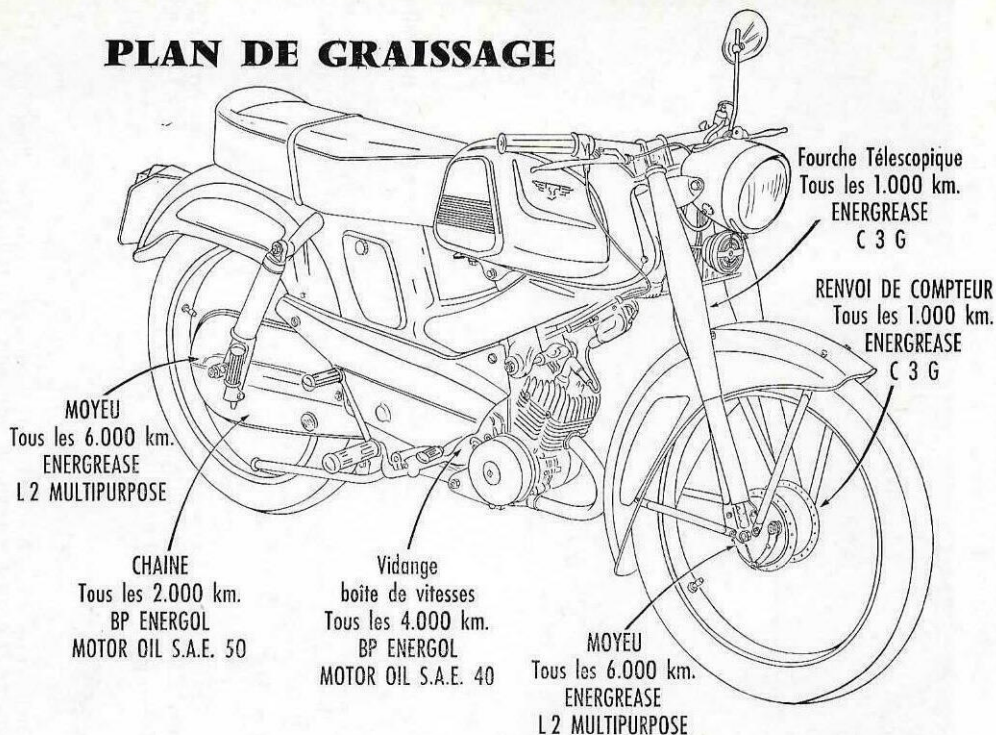
MOYEURS

Les moyeux avant et arrière doivent être garnis sans excès de graisse BP ENERGREASE L 2 MULTIPURPOSE tous les 6 000 km. Faire effectuer cette opération par un agent de notre marque.

DIVERS

Graisser de temps à autre les articulations des diverses commandes et les entrées de câbles avec de l'huile BP ENERGOL Huile Domestique au moyen d'un pinceau.

PLAN DE GRAISSAGE



DÉCALAMINAGE

Le mélange BP ZOOM préconisé ne provoque que des dépôts de calamine peu abondants et faciles à enlever.

Tous les 6 000 km, on fera procéder par un agent de la marque au décalaminage de l'échappement, et tous les 12 000 km, à un décalaminage plus complet (dessus de piston, culasse et lumière d'échappement).

Les chiffres de 6 000 et 12 000 km ne doivent pas être pris d'une façon absolue et il y a lieu de décalaminer dès que les symptômes suivants sont perceptibles :

- Manque de puissance au moteur,
- Mauvais départs,
- Retours au carburateur,
- Bougie encrassée,
- Echauffement exagéré,
- Marche saccadée, dite « en quatre temps ».

*
* * *

RÉGLAGES DIVERS

COURROIE

La courroie trapézoïdale assure pendant plusieurs milliers de kilomètres un service ne nécessitant aucun entretien. Toutefois, après 2 000 km environ, faire retendre la courroie par un agent de notre marque.

CHAÎNE

La chaîne devra toujours être bien graissée. Elle ne doit pas être trop tendue, sinon son usure et celle des pignons seraient prématurées. A noter que la tension maximum étant atteinte à environ mi-course du bras oscillant, il y a lieu d'effectuer ce réglage de tension de chaîne, la machine étant montée par un conducteur. Un regard fermé par un bouchon caoutchouc permet de vérifier la tension de chaîne.

MOYEU ARRIÈRE

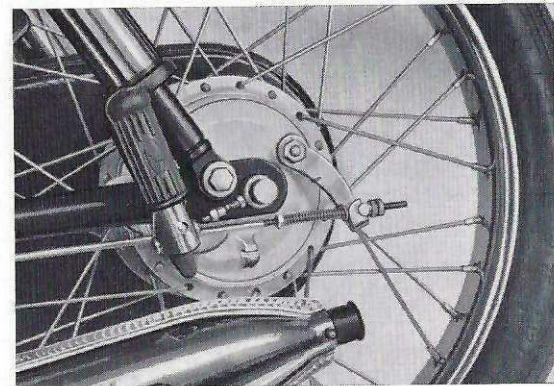


Fig. 8

Le démontage de la roue s'obtient après dépose de la broche et de l'entretoise côté plateau de frein sans aucun démontage de carter de chaîne, le pignon arrière restant sur la machine. Au remontage, ne pas oublier d'engager la

patte d'ancrage de point fixe (1) sur le point fixe (2) situé sur le bras oscillant. On a intérêt, au remontage de la roue à laisser une vitesse enclenchée, de manière à positionner plus facilement les doigts d'entraînement de la roue dans leurs logements (photo 9).

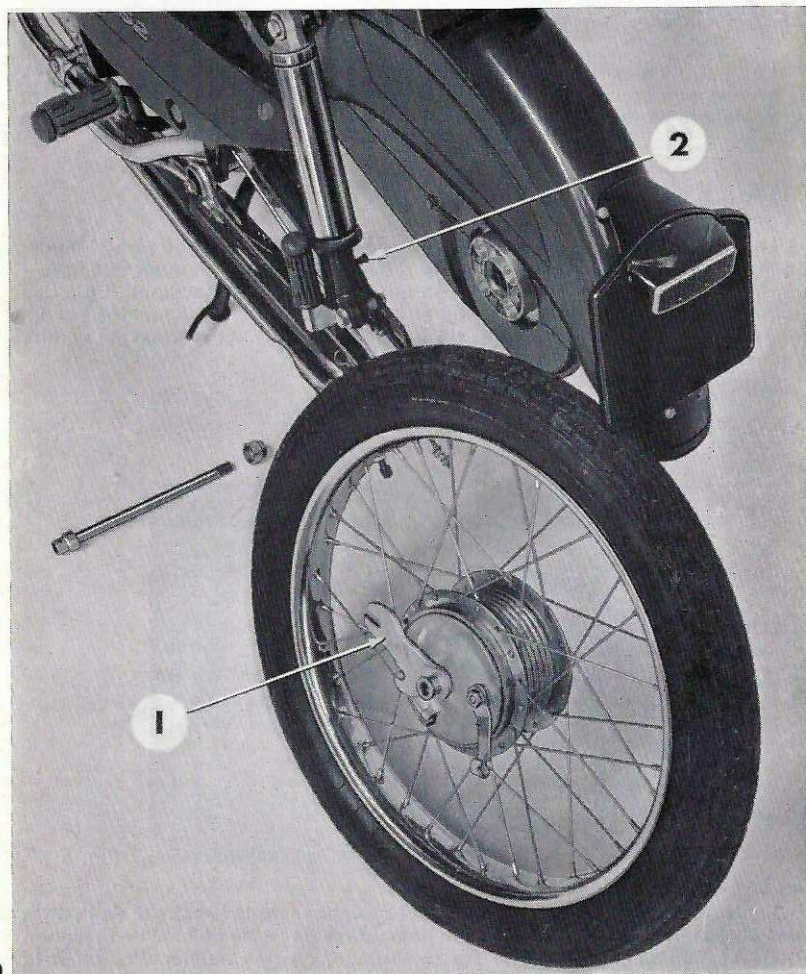


Fig. 9

CONFLAGE DES PNEUMATIQUES

	Solo	Duo
Avant	1,600	1,600
Arrière	1,850	2,200

CARBURATEUR

Le carburateur, bien réglé, doit assurer en toutes circonstances une carburation correcte. Il est muni d'un filtre silencieux d'aspiration et d'un starter, lequel permet un départ correct sous toutes températures.

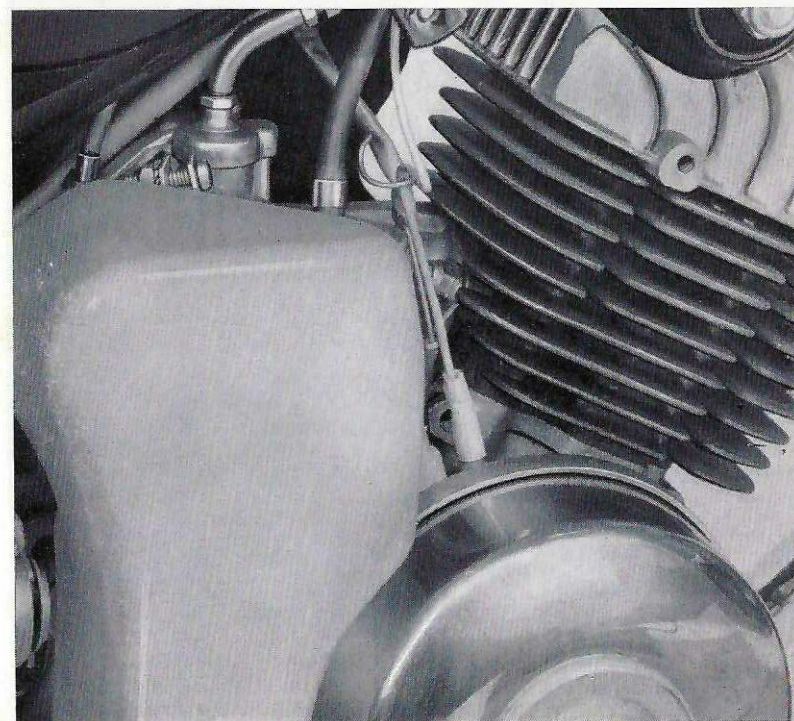


Fig. 10

RÉGLAGE DE LA COMMANDE DES GAZ

Ce réglage s'effectue au câble d'arrivée au carburateur (écrou de 8, contre-écrou de 7) après avoir retiré le carter droit (photo 6).

Sur la machine « 52 TT », ce réglage s'effectue au guidon.

Le réglage de ralenti s'effectue, après avoir enlevé le carter gauche, en agissant sur la vis supérieure (photo 11). En serrant cette vis, on accélère la vitesse du ralenti.

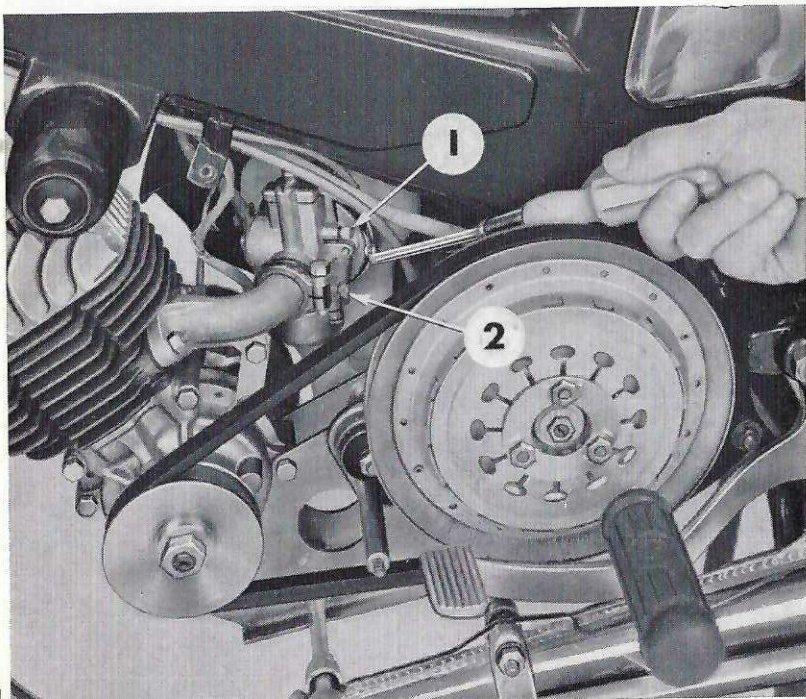


Fig. 11

Le réglage de la richesse du mélange s'effectue en agissant sur la vis inférieure 2 (photo 11). Il faut serrer la vis à fond et la desserrer d'un demi-tour environ (réglage normal).

Pour nettoyer le gicleur, enlever le carter droit, ainsi que le filtre d'admission. On a ainsi accès au gicleur, situé à la base de la cuve et on peut le démonter à l'aide d'un tournevis.

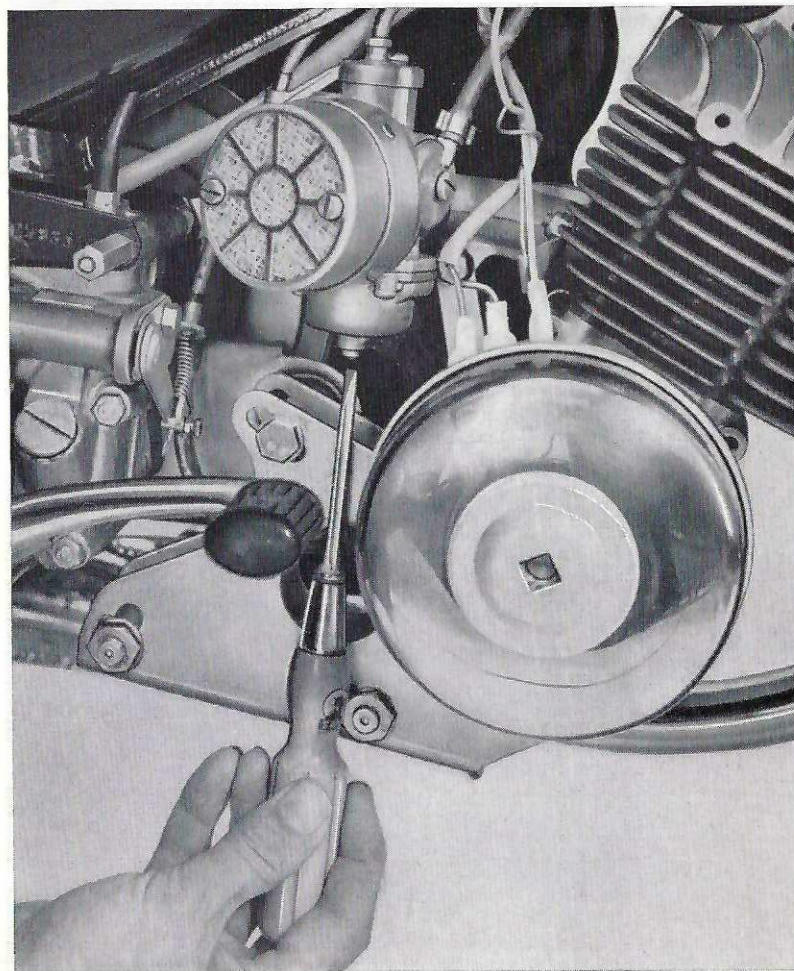


Fig. 12

La « 52 » comporte deux filtres : un filtre de robinet et un filtre de carburateur. Pour démonter ce dernier, retirer le carter droit. On démonte le filtre à l'aide d'un tournevis (photo 9). S'assurer de la propreté des filtres après tout démontage ou en cas de non-arrivée du carburant.

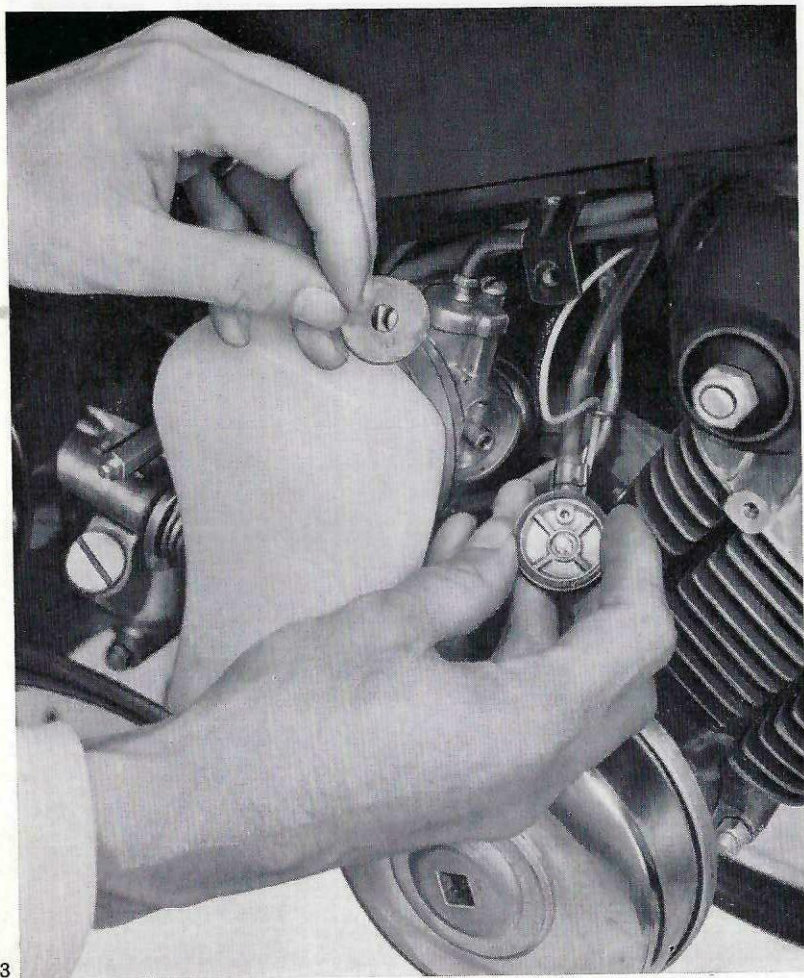


Fig. 13

RÉGLAGE DES FREINS

Frein Avant : Le réglage s'effectue au guidon : Ecrou et contre-écrou moletés (photo 14).

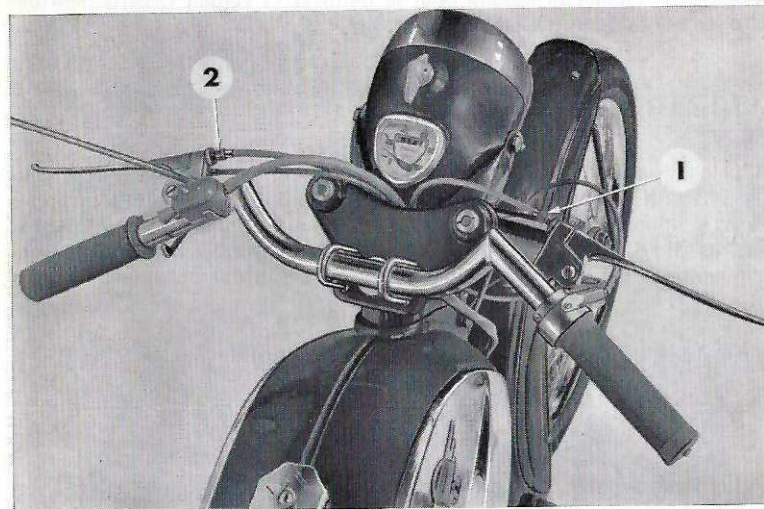


Fig. 14

Frein Arrière : Visser l'écrou sur la tringle de frein AR en laissant environ 20 mm de course libre à l'extrémité de la pédale (photo 8).

EMBAYAGE

Le réglage s'effectue au guidon (écrou et contre-écrou moletés).

Laisser au câble une garde de 2 mm (photo 12).

VOLANT MAGNÉTIQUE - ALLUMAGE

Le volant magnétique NOVI assure l'allumage du moteur et de l'éclairage. L'avance est de 1 mm. L'écartement des vis platinees est de 3 à 4/10 de millimètres. L'entretien du volant magnétique doit être confié à un Agent de la Marque.

BOUGIE

Nous recommandons à nos clients de se servir de bougies de même marque et de même type que celles que nous livrons sur nos machines. En cas de ratés d'allumage, démonter la bougie pour la nettoyer et vérifier l'écartement des électrodes qui doit être de 4/10 de millimètre.

ÉCLAIRAGE

L'éclairage est assuré par le volant magnétique. Le commutateur est situé sur le phare. Il comporte 3 positions : Extinction - Ville - Route. L'inverseur situé au guidon à main gauche, permet, lorsque le commutateur est sur la position « ville », d'obtenir des éclairages « position croisement », et lorsque le commutateur est sur la position « route » d'obtenir des éclairages « croisement-route ».

Employer à l'avant pour :

- Feu de position : 2 ampoules navettes 12 V-15 W.
- Feu de croisement et de route : 1 ampoule 6,25 V-25 W.

A l'arrière :

- 1 ampoule de 12 V-4 W.

RÉGLAGE DU PROJECTEUR

Desserrer les deux écrous latéraux, et les bloquer après avoir orienté le projecteur.

Il est dangereux et d'ailleurs interdit d'avoir un projecteur mal réglé. Le feu de croisement (code) bien réglé doit éclairer jusqu'à une distance de 30 à 50 mètres.

RÉGLAGE DE L'AVERTISSEUR

Il s'effectue par serrage ou desserrage de la vis centrale (photo 15).

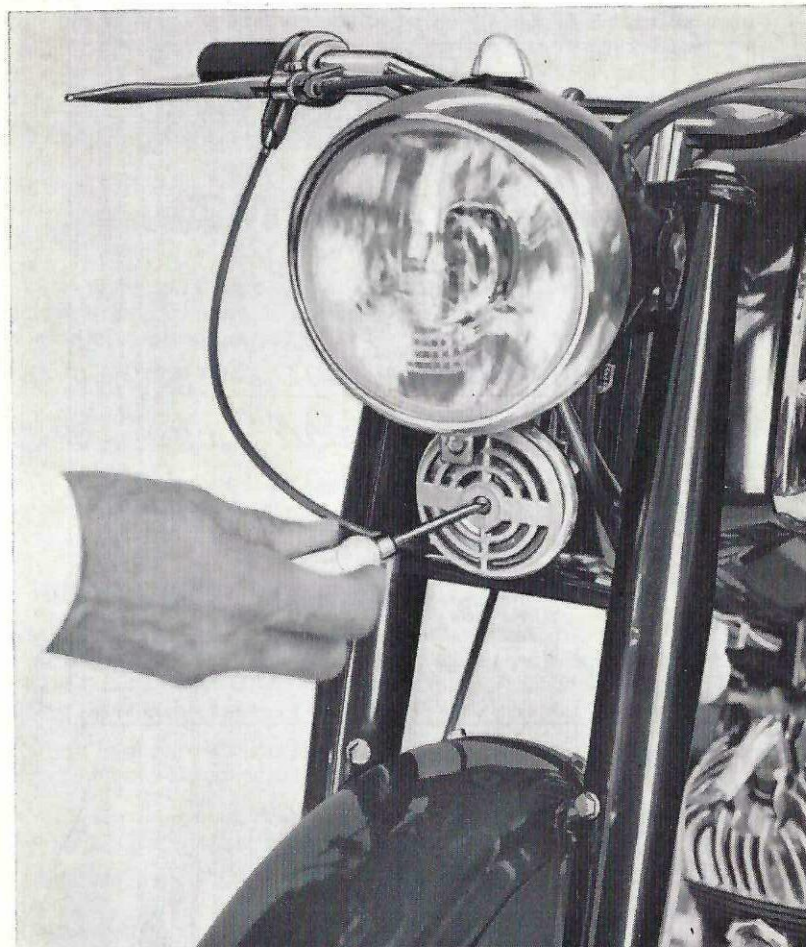


Fig. 15

TRÈS IMPORTANT



*Pour le meilleur usage
de votre Vélomoteur, nous
préconisons*

BP-ZOOM

INCIDENTS DE ROUTE

Les pannes sérieuses sont extrêmement rares ; toutefois, il peut s'en produire de très légères et il est bon de savoir y remédier immédiatement :

I - LE MOTEUR NE PART PAS

Deux causes : Allumage ou arrivée d'essence.

a) ALLUMAGE

— Vérifier si la bougie n'est pas encrassée. La nettoyer à l'essence et gratter les pointes à la toile émeri. Vérifier l'écartement des électrodes qui doit être de **4/10^e de millimètre**.

— Voir si le fil de bougie n'est pas coupé.

— Vérifier si le fil d'arrivée à la bobine n'est pas à la masse ou si le fil de masse n'est pas coupé.

— Si l'allumage ne fonctionne toujours pas, c'est que le volant ou l'anti-parasite est défectueux. S'adresser à un Agent de la marque.

b) ARRIVÉE D'ESSENCE

— S'assurer que le carburant arrive bien au carburateur en dévissant le filtre du carburateur. Sinon nettoyer ce filtre, et éventuellement le filtre du robinet. Vérifier que la mise à l'air du bouchon de réservoir n'est pas obstruée.

— Si le gicleur est bouché, utiliser la pompe à pneu en prenant soin de ne pas introduire de poussière.

Un gicleur qui vient d'être nettoyé peut s'obstruer plusieurs fois de suite, si le carburateur contient de l'eau ou des corps étrangers.

Si le carburateur est noyé, c'est qu'une impureté quelconque empêche le pointeau de reposer sur son siège ; il suffit de nettoyer le tout et de le remettre en place ensuite. Si le pointeau est usé, il convient de le remplacer.

II - LE MOTEUR TIRE MAL

a) ALLUMAGE

- Vérifier la bougie.
- Faire vérifier le volant par un Agent de notre Marque.

b) CARBURATEUR

— Une arrivée d'essence insuffisante (un filtre partiellement obstrué) peut être la cause d'une baisse de puissance à haut régime. Nettoyer les filtres.

— Une marche saccadée, dite marche en quatre temps, indique soit un excès de carburant, soit un excès de calamine à l'échappement. S'adresser à un Agent de notre Marque.

Ne changer le réglage du carburateur qu'en cas de nécessité absolue. S'adresser à un Agent de notre Marque.

c) TRANSMISSION

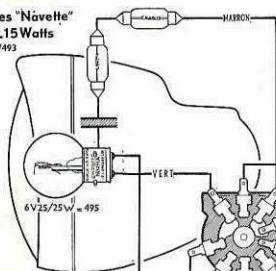
Un excès ou un défaut de tension de la courroie, ou un excès de tension de la chaîne peuvent être la cause d'un manque de puissance. Se rappeler à ce sujet que le réglage de la tension de chaîne doit être effectué, la **machine étant montée par un conducteur.**



BP ENERGOL 2 TEMPS TYPE HV utilisée dans une proportion de 6 à 7 % (soit 3 mesures du bouchon de réservoir par litre) dans l'essence auto du commerce, peut vous permettre d'attendre votre prochain ravitaillement en BP ZOOM. (Ne jamais mettre d'huile directement dans un réservoir vide. Mettre un peu d'essence d'abord, sinon on boucherait le gicleur du carburateur).

SCHEMA DE CABLAGE ELECTRIQUE

2 Lampes "Nénette"
12 Volts. 15 Watts
17493



Canalisation Electrique complète = 18191

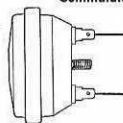


Inverseur au Guidon
avec Canalisation : 18190

LES COMMUTEURS DE PHARE ET DE GUIDON
SONT REPRESENTES VUS DE DESSOUS.

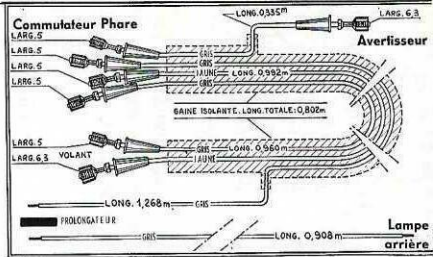
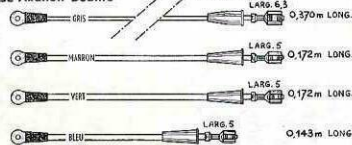
Commutateur général sur Phare: 18189

Avertisseur
Transval
25 Watts
18153



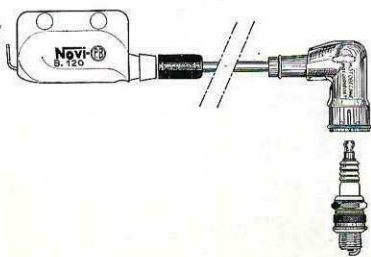
LA MASSE DE L'AVERTISSEUR
EST OBTENUE SUR LA FIXATION
DE BOBINE EXTERIEURE.

Masse Fixation Bobine



Lampe
arrière

6V4W=18155



CONDITIONS DE GARANTIE

- 1° La garantie de nos machines est de 6 mois. Elle se limite strictement au remplacement ou à la remise en état, à notre convenance, des pièces reconnues par notre Service Technique comme défectueuses au point de vue fabrication ou défaut de matière. Cette garantie ne peut entraîner aucune responsabilité de notre part, en cas d'accidents de personnes ou de choses ayant pu résulter de tels défauts.
- 2° Les frais de main-d'œuvre relatifs aux démontage, remontage et essais, de même que ceux d'entretien et de port aller et retour, restent à la charge du client. Nous ne participons en aucun cas, aux frais et conséquences résultant de l'immobilisation du véhicule.
- 3° Les échanges et les remises en état, faits au titre de la garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.
- 4° Les machines transformées, modifiées ou réparées en dehors de nos Ateliers, ou par des tiers autres que nos Agents Officiels "ou encore avec emploi de **pièces détachées non d'origine**" perdront le bénéfice de la garantie. Il en sera de même si les instructions d'utilisation (graissage, rodage, entretien) mentionnées sur les notices remises avec chaque machine, n'ont pas été suivies. La garantie est subordonnée à l'emploi exclusif de **BP-ZOOM**.
- 5° En ce qui concerne les organes et accessoires qui ne sont pas de notre fabrication (roulements, pneus, bougies, etc.), la garantie se limite à celle du fournisseur intéressé.
- 6° Les ressorts, lampes, verres et commandes (câbles et gaines) ne sont ni garantis ni échangés.
- 7° Lors d'envoi de pièces ou d'organes à échanger ou à réparer sous garantie, il est nécessaire de nous indiquer :
 - a) les numéros cadre et moteur de la machine,
 - b) la date de mise en circulation,
 - c) le kilométrage effectué,
 - d) la marque et la qualité de l'huile employée.

CONDITIONS ESSENTIELLES D'ÉCHANGE - RÉPARATION

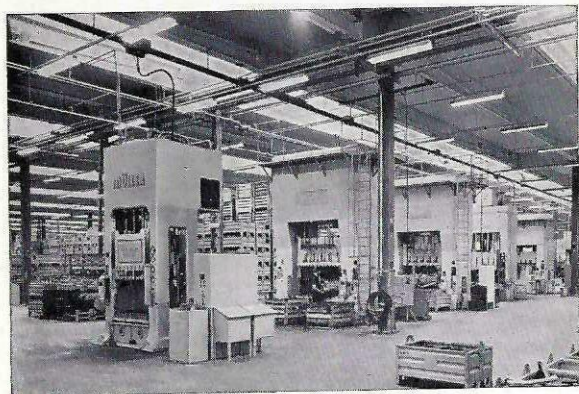
- 1° Les organes à échanger doivent nous parvenir complets et réparables
Les plaques rondes " moteur " devront être retirées et conservées par l'expéditeur pour être remplacées sur le moteur échangé.
- 2° S'il s'agit d'un moteur, il devra être complet c'est-à-dire muni du volant magnétique, du carburateur et des pattes de fixation.
- 3° Les moteurs étant fournis complets suivant le paragraphe ci-dessus, toutes pièces manquantes sur les moteurs ou ensembles usagés à remplacer seront débitées en sus de l'échange-réparation.
Ces pièces ne seront ni reprises, ni créditées.
- 4° Les organes à échanger devront nous parvenir franco de port. Les frais de port et d'emballage pour le retour seront à la charge du client.
- 5° Nos échanges-réparations ne concernent que des appareils usés normalement, toutes pièces principales détériorées accidentellement (quelle qu'en soit la cause) telles que carter, cylindre (ailettes cassées ou filets d'échappement détruits, de même que les ensembles non réparables tels que vilebrequin, cylindre, etc.) seront également débités en sus suivant le tarif en cours des pièces détachées.
- 6° Les moteurs et organes comportant des pièces non d'origine ne pourront pas bénéficier des conditions d'échange-réparation.
Ils feront l'objet d'un devis de remise en état qui ne sera entreprise qu'après accord. En cas de non accord, les moteurs ou organes seront rendus non réparés contre débit des frais de démontage et d'établissement du devis, et s'il y a lieu, de remontage (à préciser).

TRÈS IMPORTANT. - Ce n'est donc qu'après examen des moteurs et organes parvenus en nos Ateliers, que suivant leur état, il sera décidé, soit des possibilités d'Echange-Réparation, soit de la remise en état sur devis, celle-ci obligatoirement plus onéreuse.

NOTA. - L'attention des revendeurs de pièces détachées **non d'origine** est attirée sur le fait que la fabrication et la mise en vente de pièces constituant l'un des éléments d'un ensemble breveté, sont illégales et susceptibles de motiver une action en contrefaçon.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
<i>Description</i>	1
<i>FONCTIONNEMENT</i>	5
<i>Mise en route</i>	5
<i>Départ</i>	5
<i>Arrêt</i>	6
<i>Carburant</i>	6
<i>Rodage</i>	6
<i>Réglage du guidon</i>	6
<i>ENTRETIEN</i>	9
<i>Graissage</i>	9
<i>Chaîne</i>	11
<i>Moyeux</i>	11
<i>Divers</i>	11
<i>DÉCALAMINAGE</i>	13
<i>RÉGLAGES DIVERS</i>	15
<i>Courroie</i>	15
<i>Chaîne</i>	15
<i>Moyeu arrière</i>	15
<i>Gonflage des pneumatiques</i>	17
<i>Carburateur</i>	17
<i>Réglage de la commande des gaz</i>	18
<i>Réglage des freins</i>	21
<i>Embrayage</i>	21
<i>Volant magnétique. Allumage</i>	21
<i>Bougie</i>	22
<i>Éclairage</i>	22
<i>Réglage du projecteur</i>	22
<i>Réglage de l'avertisseur</i>	23
<i>INCIDENTS DE ROUTE</i>	25
<i>Conditions de garantie</i>	28
<i>Conditions essentielles d'échange-réparation</i>	29



Société Anonyme au Capital de 34.088.900 Frs
16, Rue Lesault - 93 PANTIN
Téléphone : 845 27-94 - 845 27-67
 C.C.P. PARIS 1597-97 - R. C. Seine 54 B 7011
 — TELEX : 22 206 MOTOBKN - PANTIN —

